

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

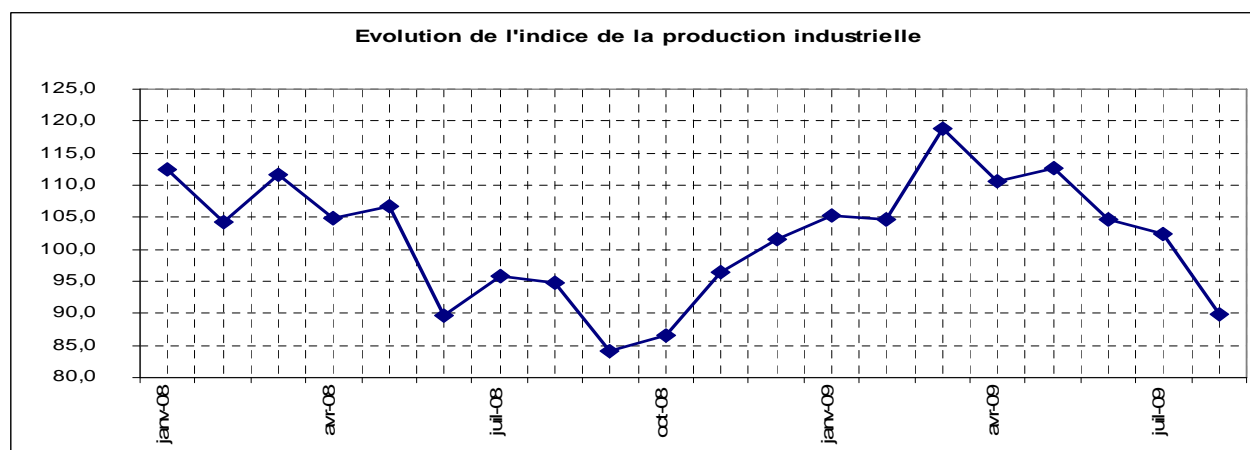
(Base 100 en 2006)

Août 2009

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

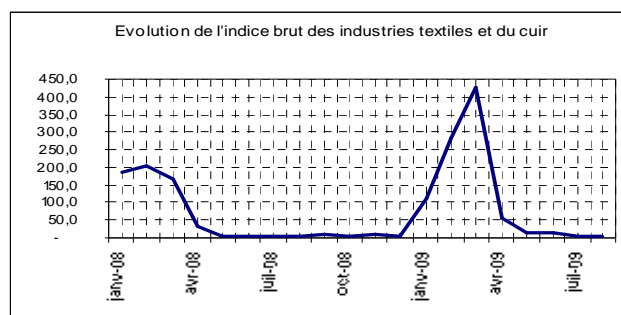
ANALYSE D'ENSEMBLE

La période hivernale est souvent marquée par un ralentissement de l'activité industrielle. En conséquence, l'indice harmonisé de la production industrielle en août 2009, s'est établi à 89,8 après 102,3 au mois précédent, soit un repli de 12,2%. Cette évolution de l'activité est imputable à une contraction de la production de la quasi-totalité des sous secteurs, hormis ceux des textiles et du cuir. Par rapport à août 2008, la production industrielle a chuté de 5,3%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est améliorée de 3,5%.**



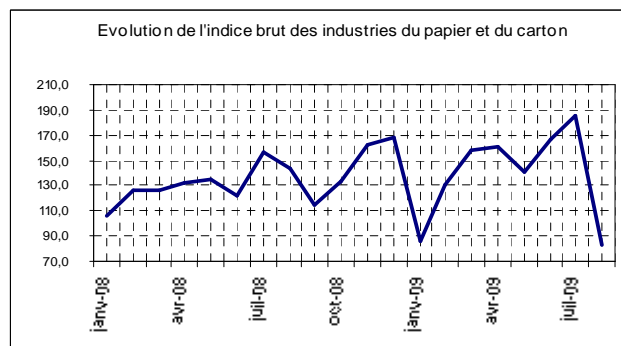
Une croissance de la production des industries textiles et du cuir

En août 2009, la production des industries textiles et du cuir a crû de 47,1%, en rythme mensuel. Cette évolution est imputable à une augmentation de la demande de chaussures, en liaison notamment avec les préparatifs de la fête de korité. Cette évolution s'est déroulée dans un contexte marqué par l'arrêt en mai 2009, de l'activité d'égrenage de coton. Par rapport à août 2008, la production des industries textiles et du cuir a reculé de 10,3%. **Toutefois, la production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est inscrite en hausse de 49,0%.**



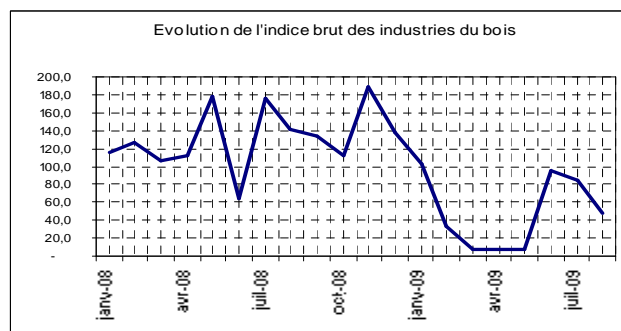
Une chute de l'activité des industries du papier et du carton

A la suite du relèvement enregistré au mois précédent, la production des industries du papier et du carton a reculé de 55,5%. Le ralentissement de l'activité observé est en liaison avec la diminution du nombre de jours ouvrés, du fait des congés annuels du personnel. En glissement annuel, la production des industries du papier et du carton s'est détériorée de 42,4%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est bonifiée de 5,8%.**



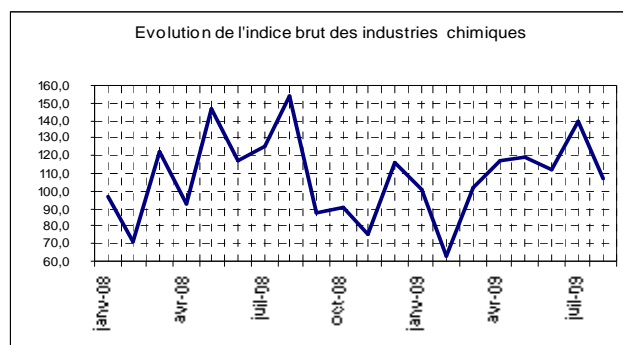
Une détérioration de l'activité des industries du bois

En août 2009, la production des industries du bois a fléchi de 44,1%, en variation mensuelle. Ce résultat est induit par un repli de la production des portes isoplans, lié aux difficultés d'approvisionnement en matières premières, notamment les contre plaqués. Comparée à août 2008, l'activité des industries du bois a reculé de 66,7%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a baissé de 62,2%.**



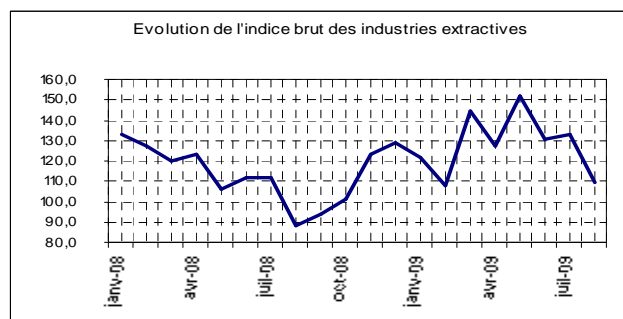
Une contraction de l'activité des industries chimiques

Comparée au mois précédent, la production des industries chimiques s'est repliée de 23,5%. Cette évolution est imputable essentiellement au ralentissement de l'activité de raffinage pétrolier, en liaison avec les difficultés de trésorerie et de fabrication de produits chimiques de base. En revanche, un relèvement de 14,1% de la production pharmaceutique et de 8,6% des savons, détergents et produits d'entretien a été enregistré. Au cours de la période, la production d'engrais a reculé de 31,8% et celle d'acide phosphorique de 27,7%. Par rapport à août 2008, la production des industries chimiques a baissé de 30,8%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est détériorée de 7,2%**



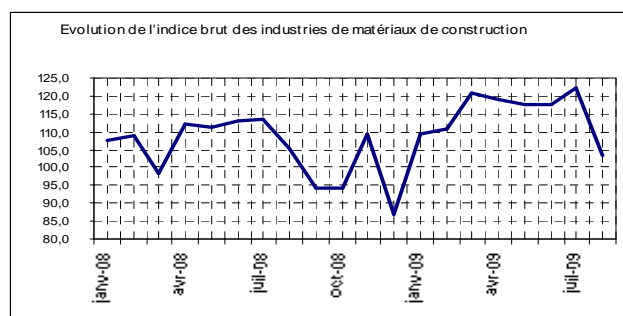
Un fléchissement de la production des industries extractives

Contrairement au mois précédent, la production des industries extractives a chuté de 17,5%, en rythme mensuel, sous l'effet d'une contre performance de l'activité de la quasi-totalité des sous secteurs. Par rapport à août 2008, la production des industries extractives s'est améliorée de 24,0%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année 2008, s'est accrue de 11,3%.**



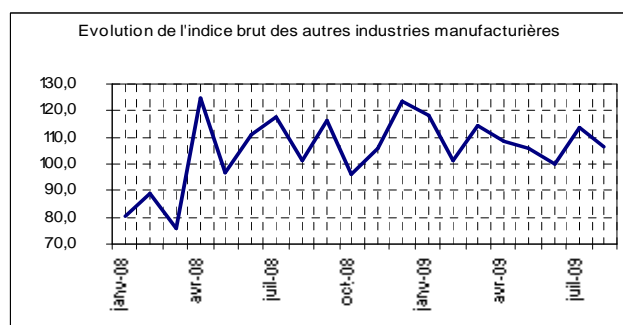
Un recul de la production des industries des matériaux de construction

Durant le huitième mois de 2009, la production des industries des matériaux de construction est ressortie en baisse de 15,7%, par rapport au mois précédent. Le recul de la production de ciment (-16,6%) et des plaques (-23,1%) est à l'origine de l'évolution observée. En référence à août 2008, la production des industries des matériaux de construction a chuté de 2,0%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est appréciée de 5,9%.**



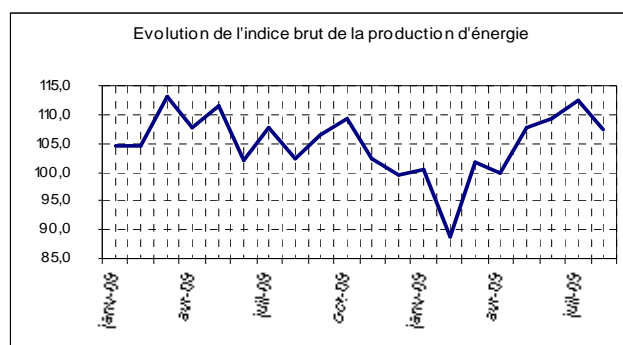
Un ralentissement de la production des autres industries manufacturières

Au regard du mois précédent, l'activité des autres industries manufacturières s'est affaiblie de 6,1%, sous l'effet d'un tassement de la demande de bougies domestiques et de matelas en mousse. Par rapport à août 2008, la production des autres industries manufacturières a progressé de 5,4%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est inscrite en hausse de 9,0%.**



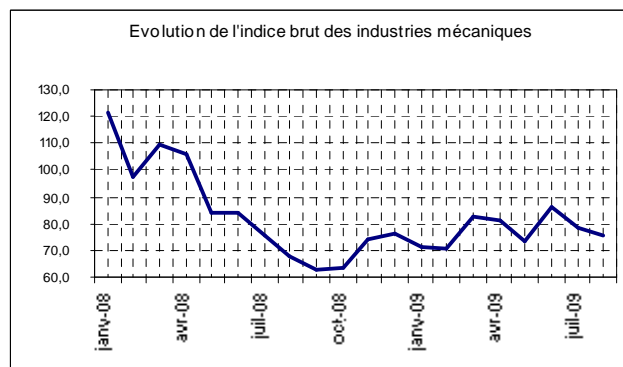
Une contraction de l'activité de production d'énergie

La bonne tenue de l'activité des industries de production d'énergie amorcée en mai 2009, s'est estompée, en août 2009, avec un repli de 4,3% de la production. Cette évolution résulte d'une baisse conjuguée de la production d'eau (-5,2%) et d'électricité (-3,7%). Comparée à août 2008, la production d'énergie s'est bonifiée de 5,2%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a fléchi de 3,0%.**



Une dégradation de l'activité des industries mécaniques

Au huitième mois de l'année 2009, l'activité des industries mécaniques s'est détériorée de 3,7%, en variation mensuelle. La contre performance de l'activité de fabrication de machines et matériels électriques (-20,1%) et, dans une moindre mesure, des autres ouvrages en métaux (-3,5%) explique l'évolution observée de la branche. Toutefois, l'accroissement de 2,6% de la production sidérurgique a affaibli l'impact de la baisse. Il convient de noter que l'arrêt de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication, amorcé en mars 2009, s'est poursuivi. Comparée à août 2008, la production des industries mécaniques a crû de 10,9%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a reculé de 17,1%.**



Une décroissance de l'activité des industries alimentaires

Le repli de l'activité des industries alimentaires amorcé en juin 2009, s'est poursuivi en août 2009, avec une contraction de 0,6% de la production. Le fléchissement de l'activité de fabrication et conservation de fruits et légumes, en liaison avec la fin de la campagne de production de double concentré de tomate, ainsi que le repli de la production de tabac, lié au recul de la demande du fait de la période de ramadan sont à l'origine de l'évolution observée dans la branche. L'arrêt de l'activité de fabrication de sucre, en liaison avec le cycle de production de la principale unité du sous secteur enregistré au mois précédent, s'est poursuivi. Toutefois, il est noté une croissance de la production des conserves de poissons, crustacées et mollusques, liée à une disponibilité des ressources pélagiques et de celle des huileries. En glissement annuel, la production des industries alimentaires a progressé de 9,8%. **La production moyenne des huit premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de l'année 2008, s'est bonifiée de 9,4%.**

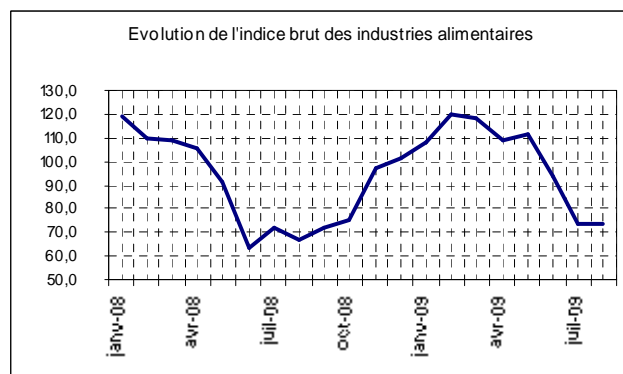


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	août-08	sept-08	oct-08	nov.-08	dec.-08	janv-09	févr.-09	Ma rs-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	août-09 / juillet-09	8 mois-09 / 8 mois-08	août-09 / août-08
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	88,4	94,1	101,2	123,5	129,3	121,7	107,8	144,9	127,0	151,5	130,8	132,9	109,6	-17,5	11,3	24,0
Extraction de phosphate	16	93,2	72,3	108,5	119,6	136,7	118,4	122,8	163,8	143,3	187,6	190,0	155,1	122,9	-20,8	49,5	31,8
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	82,6	99,5	87,2	128,7	124,1	127,9	113,3	134,7	128,6	127,8	108,2	107,7	102,1	-5,1	-4,6	23,7
Extraction ou production de sel et de natron	15	88,0	113,1	104,6	123,4	125,5	120,2	87,4	132,7	108,4	132,1	85,6	129,3	101,5	-21,5	-9,1	15,3
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	66,8	71,6	75,1	96,8	101,0	108,0	119,7	117,9	109,0	111,1	94,2	73,8	73,4	-0,6	9,4	9,8
Transf. et conserv. de poissons, crustacées	41	104,6	139,3	129,6	88,6	59,4	77,8	77,9	134,4	155,1	171,9	168,6	94,5	151,5	60,3	35,0	44,8
Fabrication de corps gras	48	65,2	57,1	30,3	74,0	68,5	102,8	115,4	82,0	45,0	65,0	71,3	39,3	51,1	30,0	12,0	-21,5
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	104,0	133,9	111,7	105,6	121,9	107,2	113,3	108,2	117,1	106,4	101,1	109,1	101,1	-7,4	3,6	-2,9
Fabric. de produits alim. à base de céréales n.c.a	3	199,9	187,2	148,0	114,6	135,6	107,3	106,7	144,6	138,3	120,0	109,1	164,5	149,7	-9,0	0,7	-25,1
Confiserie, chocolaterie	12	115,9	32,3	63,0	143,7	119,8	150,9	153,2	154,4	176,3	164,9	154,7	150,3	136,2	-9,3	11,1	17,5
Fabrication de sucre	111	0,0	0,0	0,0	78,6	102,2	130,9	115,9	114,3	100,6	100,9	45,1	0,0	0,0	-	4,3	-
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	0,0	62,2	119,7	120,6	132,5	43,2	152,7	236,0	228,8	153,9	147,9	36,1	8,0	-78,0	38,4	-
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	98,9	71,9	136,9	135,2	100,8	103,0	234,6	161,1	141,8	152,1	156,6	188,8	166,8	-11,6	26,1	68,6
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	46,5	89,2	60,5	60,5	60,5	60,5	65,7	80,7	53,2	62,1	56,1	69,1	70,1	1,4	-11,9	50,6
Fabrication de boissons	36	115,4	94,5	124,5	102,1	126,4	96,6	74,1	87,9	90,9	106,3	98,4	103,7	103,0	-0,7	-8,0	-10,8
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,6	103,7	144,8	151,0	137,7	157,6	149,4	123,5	73,7	84,2	84,2	123,9	63,3	-48,9	-10,8	-44,8
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	6,8	7,7	4,7	7,0	4,6	112,8	280,9	425,7	55,5	15,2	15,2	4,2	6,1	47,1	49,0	-10,3
Egrenage de coton	13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	128,6	335,9	512,5	58,5	0,0	0,0	0,0	0,0	-	49,8	-
INDUSTRIES DU BOIS	1	140,9	133,9	112,4	188,7	138,3	103,6	32,3	8,1	6,7	7,4	95,8	84,0	46,9	-44,1	-62,2	-66,7
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	142,9	114,3	133,9	161,7	168,8	85,5	130,4	157,5	161,6	141,0	166,0	185,1	82,3	-55,5	5,8	-42,4
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	154,1	87,7	90,3	75,5	116,3	101,2	62,8	101,9	117,1	119,5	112,2	139,2	106,6	-23,5	-7,2	-30,8
Raffinage pétrolier	47	203,2	166,5	125,2	114,6	129,5	152,5	3,7	81,7	159,3	130,1	132,9	172,0	97,2	-43,5	-17,5	-52,2
Fabrication de produits chimiques de base	49	79,8	81,0	73,6	55,4	144,5	144,9	148,4	194,6	128,3	161,7	170,2	156,9	112,6	-28,2	34,3	41,1
Acide phosphorique	43	90,9	92,3	83,9	63,1	164,6	151,6	134,6	173,1	140,5	145,2	166,8	157,0	113,5	-27,7	49,3	24,8
Engrais	6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,6	248,2	349,5	40,7	280,2	194,4	156,4	106,6	-31,8	-15,1	-
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	497,9	-	134,0	78,6	211,0	16,5	28,6	50,0	140,9	149,9	20,8	211,4	241,1	14,1	-44,0	-51,6
Fabrication de savons, détergents et prod. d'entretien	24	39,8	39,5	45,2	44,4	8,5	13,7	22,5	26,3	29,1	25,6	28,4	34,6	37,6	8,6	-46,6	-5,5
Fabrication de peinture et vernis	10	44,3	46,0	54,4	47,7	47,0	31,6	46,2	47,5	49,6	47,5	47,4	49,1	45,3	-7,7	-23,5	2,1
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	101,8	93,7	131,4	126,2	107,4	115,2	98,1	109,5	113,4	118,5	121,3	110,6	113,4	2,5	16,5	11,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	60,6	76,2	67,1	75,7	77,9	83,1	83,4	81,7	101,4	106,5	121,0	103,0	93,7	-9,0	6,4	54,7
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	105,4	94,1	94,4	109,4	87,0	109,3	110,8	120,9	119,2	117,6	117,5	122,4	103,2	-15,7	5,9	-2,0
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	67,9	63,2	63,3	74,4	76,3	71,0	70,3	82,7	81,3	73,6	86,2	78,3	75,4	-3,7	-17,1	10,9
Produits de la sidérurgie	9	47,7	60,7	67,9	50,1	72,1	48,6	64,8	87,5	65,6	78,8	78,9	85,6	87,8	2,6	-6,0	84,0
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	91,3	97,6	87,1	89,9	81,8	89,6	112,1	100,8	124,9	88,2	131,0	100,7	97,1	-3,5	-23,2	6,3
Fabrication de machines et matériels électriques	8	55,8	21,4	33,4	83,2	74,8	63,8	23,3	76,8	71,6	69,4	70,3	65,3	52,2	-20,1	3,7	-6,5
Fabric. d'équip et app. de radio, tv et communication	2	102,4	95,6	59,0	80,2	69,6	135,0	127,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-72,9	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	101,3	116,1	96,2	106,0	123,2	118,4	101,0	114,5	108,5	105,8	99,9	113,8	106,8	-6,1	9,0	5,4
ENERGIE	141	102,2	106,6	109,3	102,4	99,4	100,4	88,9	101,6	100,0	107,7	109,2	112,4	107,5	-4,3	-3,0	5,2
Production et distribution d'électricité	82	102,5	110,8	110,1	100,2	96,2	91,8	82,8	95,5	95,2	105,5	109,3	114,6	110,3	-3,7	-4,6	7,6
Captage, traitement et distribution d'eau	59	101,9	100,8	108,2	105,4	103,8	112,4	97,3	110,1	106,6	110,8	109,0	109,3	103,6	-5,2	-0,8	1,7
INDICE D'ENSEMBLE	1000	94,8	84,0	86,6	96,4	101,6	105,3	104,7	118,9	110,7	112,6	104,6	102,3	89,8	-12,2	3,5	-5,3

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008					2009							
	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	Juil.	août
Phosphates (000) tonnes	41,0	35,0	43,0	50,0	64,0	55,0	56,0	77,0	68,0	92,0	88,0	76,0	59,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	8,4	1,5	17,2	14,8	6,2	6,1	7,9	7,0	5,1	2,0	10,2	1,8	3,3
Attapulgite (000) tonnes	8,5	12,1	7,1	22,8	12,9	16,2	19,2	13,2	17,1	10,7	10,7	10,0	15,1
Sel marin iode (000) tonnes	14,6	18,7	17,3	20,4	20,8	19,9	14,5	22,0	17,9	21,9	14,2	21,4	16,8
Huile brute (000) tonnes	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	7,2	8,2	5,0	0,0	1,8	3,7	0,1	2,0
Huile raffinée (000) tonnes	7,2	6,0	3,6	8,8	8,2	6,8	7,5	6,0	5,4	6,4	5,7	4,6	4,6
Farine de poisson (000) tonnes	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Farine de blé (000) tonnes	24,2	31,6	26,3	24,0	27,9	24,9	27,5	24,8	26,7	22,4	22,5	24,3	22,9
Conserves de thon (000) tonnes	0,5	0,7	0,7	0,3	0,2	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5	0,9
Sucre en morceaux (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	1,3	1,5	2,7	2,4	2,1	1,6	2,0	0,0	0,0	0,0
Sucre cristallisé (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	8,7	11,9	13,5	11,7	12,3	11,4	10,6	6,9	0,0	0,0
Produits pétroliers (000) tonnes	111,1	85,1	70,3	62,4	70,6	82,1	1,4	41,0	81,9	71,6	68,5	82,2	51,3
Savon de ménage (000) tonnes	1,8	1,8	2,2	2,2	0,5	0,5	0,8	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6	2,0
Engrais (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	6,9	9,7	1,1	7,8	5,4	4,4	3,0
Ciment (000) tonnes	255,3	233,0	232,5	266,4	215,9	270,0	273,4	301,5	297,1	293,2	292,8	303,5	256,2
Electricité (000) mwh	202,3	218,7	217,5	197,7	189,8	181,2	163,5	188,5	188,0	208,4	215,7	226,2	217,8
Eau potable (000 000) m ³	11,0	10,9	11,7	11,4	11,2	12,1	10,5	11,8	11,5	12,0	11,8	11,8	11,2
Acide phosphorique (000) tonnes	13,7	13,9	12,6	9,5	24,7	22,8	20,2	26,0	21,1	21,8	25,1	23,6	17,1
Coton fibre (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	6,5	9,9	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Graines de coton (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	5,1	8,2	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Bières (000) hls	16,9	11,3	15,6	14,0	19,9	14,1	11,7	12,2	15,3	15,0	14,4	14,9	14,2
Boissons gazeuses (000) hls	56,7	49,6	61,9	48,9	57,9	46,5	30,5	42,3	40,9	51,5	47,6	50,3	51,5
Cigarettes (000 000) paquets	10,7	9,6	13,5	14,0	12,8	14,7	13,9	11,5	6,9	7,8	7,8	11,5	5,9

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15